

Compétences visées

Co-construire des Directives Anticipées en psychiatrie entre personne concernée par un trouble psychique et professionnel qui exerce auprès de ces personnes afin de renforcer l'alliance thérapeutique et d'optimiser la gestion des crises psychiques.

Objectifs et contenus

Comprendre le contexte de la crise psychique

- Les facteurs déclenchants : stressseurs sociaux, psychosociaux.
- Le stress, l'anxiété, l'angoisse.
- Les émotions associées.
- La rupture de l'homéostasie.
- L'effondrement des stratégies de *coping* (mécanismes d'adaptation).
- Le vécu de la crise chez le patient et chez le soignant.

Connaître le contexte sociohistorique de la mise en place des Directives Anticipées en Psychiatrie (ou Plan de Crise Conjoint)

- La question du rétablissement et de la décision partagée dans les soins psychiques :
 - le patient, expert de ses troubles,
 - la vulnérabilité et le discernement,
 - le rétablissement et *l'empowerment*,
 - les pair-aidants, les médiateurs de santé pairs,
 - le partenariat avec le patient : alliance et accordage,
 - l'autodétermination partagée,
 - le consentement donné aux soins psychiques,
 - la personne de confiance et les personnes ressources.
- L'état des lieux des pratiques :
 - la psychiatrie communautaire et l'inclusion sociale des personnes souffrant de troubles psychiques,
 - la législation et le droit des patients-citoyens,
 - les mesures anticipées en psychiatrie : différents modèles.

Formaliser des Directives Anticipées en Psychiatrie

- L'approche motivationnelle au service de la rédaction des Mesures Anticipées en Psychiatrie.
- Le partage de l'intersubjectivité entre le patient et le soignant (Habermas).
- Les questions et les problématiques incontournables : organisation des soins et soutien.
- Les intérêts et les limites des différents modèles.

Évaluer l'impact des Directives Anticipées en psychiatrie sur la gestion d'une crise psychique

- La pertinence de l'intervention soignante.
- La recherche du consentement.
- La sécurisation du parcours de soin.
- Les stratégies pour faire face.
- L'appui sur les ressources de la personne avec et malgré les troubles.
- L'alliance thérapeutique au long cours.
- L'utilisation du réseau.
- La place des aidants et des pairs-aidants.
- La protection de la vulnérabilité psychique.

Méthodes

- Apports cliniques et cognitifs.
- Analyse de Pratiques Professionnelles.
- Cas cliniques.
- Mise en situation.
- Élaboration d'outils.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé exerçant en psychiatrie.

Valeur ajoutée

Cette formation offre aux professionnels de santé des outils concrets pour co-construire des Directives Anticipées en psychiatrie, renforçant ainsi l'alliance thérapeutique et l'autodétermination des patients. Elle permet une transposition rapide des acquis dans la pratique, s'appuyant sur les dernières avancées en psychiatrie communautaire et en démocratie en santé. Animée par des experts reconnus, elle contribue à une gestion plus efficace et collaborative des crises psychiques.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Haute Autorité de Santé (HAS). (2020). *Recommandations sur le plan de prévention partagé pour les risques suicidaires*. Paris : HAS.
- Tinland, A., & Groupe de Recherche en Psychiatrie Communautaire. (2019). *Les directives anticipées en psychiatrie : Approches et expérimentations en France*. Revue de Psychiatrie Communautaire, 8(2), 34-42.
- Ferrari, P. (2018). *Le Plan de Crise Conjoint : Expérimentation dans le canton de Vaud, Suisse*. Lausanne : Département de Santé Mentale et Psychiatrie Communautaire.
- PSYCOM. (2021). *Livret "Mon GPS" pour la gestion des crises psychiques*. Paris : PSYCOM.
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). (2019). *Directives sur la réhabilitation psychosociale dans le contexte des troubles psychiques graves*. Genève : OMS.
- Certification des établissements de santé – 6e cycle (2025).

Formation Inter & Intra

Paris - Novembre 2025

>> Du 06-11-2025 au 07-11-2025

Intervenant :

QUENUM Yvonne

- Infirmière en psychiatrie exerçant au sein d'une équipe mobile
- Master 2 Culture et Santé

Prix

Tarif Inter **730 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

Paris - Novembre 2026

>> Du 23-11-2026 au 24-11-2026

Intervenant :

VILLENEUVE Benjamin

- Infirmier
- Responsable du domaine Psychiatrie et Santé Mentale
- Master 2 Sciences de l'éducation, Responsable ingénierie des systèmes d'organisation
- Doctorant en Sciences infirmières
- Chercheur associé IHM et UHRN
- Cadre de santé en psychiatrie
- Formateur agréé PSSM France
- Président de l'ADRpsy
- Voir son profil [LinkedIn](#)

Prix

Tarif Inter **750 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

Mise à jour le : **22/04/2025**